

REPUBLIQUE FRANCAISE
COLLECTIVITE DE LA
MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 23 juin 2026

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents		Votants	
33	30	32		
		Dont procurations		
		02		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
32	32	00	00	00

Date de la convocation
17/06/2026

Date d'affichage
17/06/2026

Objet de la Délibération

COHESION SOCIALE ET
ANIMATION DU TERRITOIRE

Le « Village Sport Famille »
 6^{ème} édition

Président de Séance :
 Daniel CHOMET

Secrétaire de Séance :
 Doris MAJESTE

L'an deux mille vingt-six et le 23 juin, à 17h29, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Daniel CHOMET, le Maire.**

Etaient présents : MM./Mmes Daniel CHOMET, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Joëlle TAILAME, Georges HARPON, Laura BEDOUIN, Stanley SYMPHOR, Jill OCTAVIA, Manuel Maxime GHUNAIM, Sandra PALIX, Jean-Yves CHALBOT, Patrick ULTET, Jocelyn CACHACOU, Guylène JUNKERE, Dominique JOSEPH-MONROSE, Karine BAUDIN, Nathalie CHAUVET, Odile Valérie SAINT-LOUIS-AUGUSTIN, Eddy ARNOLIN, Claudia NELLER, Sandrine DESIRE (à partir de 18h32), Youly AGASTA, Doris MAJESTE, Rodrigue Mickaël GRELET, Pierre MIDELTON, Marie GARON NEE GIRAUD, Yolène LARGEN-MARINE, Flore Eva FRANCILLETTE EPSE FLERIAG, Didier MARMOT (à partir de 17h39), Emmanuelle TIBURCE EPSE RUBIN, Noham BODARD (à partir de 17h34).

Absents excusés : MM. Olivier PIERRE-FRANCOIS, Alec BEROARD, Maurice JOSEPH-MONROSE.

Procurations : MM. Olivier PIERRE-FRANCOIS, Alec BEROARD ont respectivement donné procuration à Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Karine BAUDIN.

LE « VILLAGE SPORT FAMILLE »
6^{ème} ÉDITION

Le Conseil municipal,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** l'avis favorable de la Commission « Jeunesse, sport et vie associative », en date du 21 mai 2026 ;
- **Vu** l'avis favorable de la Commission « Finances et optimisation des ressources », en date du 10 juin 2026 ;
- **Vu** le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;
- **Considérant** l'organisation de la 6^{ème} édition du « **Village Sport Famille** », le vendredi 26 juin 2026, de 17h00 à 21h00, sur la place des Arawaks ;

– **Considérant** ce qui suit :

Pour répondre aux attentes de la population schœlchéroise en matière d'activités physiques, sportives et de loisirs, la Ville de Schoelcher organise la 6^{ème} édition du « **Village Sport Famille** », le vendredi 26 juin 2026, de 17h00 à 21h00, sur la place des Arawaks.

L'objectif est de favoriser une pratique en famille (à partir de 3 ans) et de permettre aux associations de présenter leurs différentes activités dans un cadre de découverte, d'initiation ou de pratique.

Les précédents rendez-vous programmés depuis novembre 2024, ont connu un vif succès. Ainsi, quatre (4) rendez-vous sont prévus, chaque année, le dernier vendredi précédent les vacances scolaires.

La planification des prochaines dates de l'année 2026 est la suivante :

- Le vendredi 23 octobre 2026.

L'inscription aux activités se fait sur place.

ÇA BOUGE EN FAMILLE !

Les activités généralement proposées sont listées ci-après :

- Ballon en fête : Basket 3x3 libre - Hand à 4 - Volley - Mini Basket - Flag
- Urbain tennis - Tennis de table - Ateliers Vélo - Acrobaties urbaines - Fitness
- Karaté - Taekwondo - Boxe - Château gonflable - Aviron (Ergomètres)
- Echecs
- Jeux d'antan ...

Déroulement :

- A partir de 17h00 : accueil du public
- Présence d'un animateur : informations, orientations et ambiance.
- Des rotations toutes les 30 à 45 mn pour changer d'atelier et découvrir le maximum d'activités.
- Chaque heure, une animation flash/mob est proposée.
- Une tombola est réalisée avec un tirage au sort des inscrits toutes les heures.
- Des marchands ambulants seront présents à côté du site.

Le budget prévisionnel de cette 6^{ème} édition s'établit comme suit :

DEPENSES €		RECETTES €	
Encadrement Ville	2 464	Charges du personnel Ville	3 224
Communication Ville	760		
Activités :			
Château gonflable (2)	434		
Animateur	543	Coût des activités :	1657
Animation let'V Move	160	Château – Animateurs –	
		Secouristes – communication	
Association de secouristes (x4)	320		
Supports de Communication	200		
TOTAL	4 681	TOTAL	4 681

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE

ARTICLE 1^{er} :

- La mise en place de la 6^{ème} édition du « Village Sport Famille », le vendredi 26 juin 2026 ;

ARTICLE 2 :

- La prise en compte du coût des activités dans le budget municipal, soit la somme de mille six cent cinquante-sept euros (1 657 €).

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 03 JUIL 2026

Le Secrétaire de séance


Doris MAJESTE



Le Maire,


Daniel CHOMET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, soit par recours gracieux auprès de la commune de Schœlcher, à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Schœlcher, Mairie de Schœlcher, 3 rue Fessenheim, 97233 Schœlcher – Martinique ; ou par la voie contentieuse, par écrit, contenant l'exposé des faits et les arguments juridiques précis, devant le tribunal administratif de la Martinique, par courrier postal au 12 rue du Citronnier - Plateau Fofô - CS 17103 - 97271 Schœlcher Cedex ou par voie électronique via le site internet sécurisé : <https://citoyens.telerecours.fr>.